



Bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent

Verre coloré

Verre incolore



Vide, sans bouchon, sans couvercle



Interdit*



*À déposer dans un Recyparc ou dans la poubelle des déchets ménagers résiduels.



Les Recyparcs

A votre service toute l'année

- **Du mardi au vendredi**: de 9h00 à 12h30 et de 13h00 à 17h00
- **Le samedi**: de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h00
- **Jours de fermeture**: le dimanche et le lundi

Ce que vous pouvez y déposer

- **Les encombrants ménagers**: tout déchet trop volumineux pour entrer dans un conteneur à puce ou un sac poubelle (matelas, sommiers, etc.).
- **Les métaux**
- **Les films plastique**: sachets, films d'emballage de bouteilles, housses d'emballage, bâches, plastiques à bulles...
- **Les bouchons en liège**
- **La frigolite**: propre.
- **Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)**: tout appareil fonctionnant sur courant ou avec des piles (fers à repasser, GSM, ordinateurs, frigos, machines à laver, télévisions...)
- **Les déchets spéciaux ménagers (DSM)**: radiographies, ampoules et néons, produits chimiques et de peinture, aérosols, batteries, cartouches d'encre...
- **Les piles**
- **Les emballages spéciaux vides**: les emballages VIDES ayant contenu des produits à caractère toxique ou dangereux.
- **Le verre blanc et coloré**: bouteilles, flacons et bocaux en verre transparent. Verre blanc et verre coloré sont collectés séparément.
- **Le bois**: planches, portes, châssis sans vitres, meubles, palettes...
- **Les déchets de construction inertes**: briques et briquillons, gravats, tuiles, blocs de béton, carrelages, faïences, vitres, terre et sable...
- **Les déchets de jardin**: tontes de pelouse, tailles de haie, branchages, fleurs, feuilles, fruits tombés des arbres, sapins de Noël...
- **Les huiles de moteurs, les graisses ou huiles de friture**
- **Les papiers et cartons**: journaux, revues, papiers de bureaux, cartons découpés et aplatis.
- **Les pots de fleurs**: petits pots en plastique "type rempotage", ...
- **Le PVC** issu de la construction.
- **Les matériaux contenant de l'amiante** (uniquement dans certains recyparcs, voir liste sur www.intradel.be).
- **Les pneus**
- **Les panneaux photovoltaïques**
- **Les textiles en bon état**
- **Ampoules économiques et tubes «néons»**



Trucs & Astuces

Visez une meilleure gestion de votre conteneur vert !

Comment éviter les odeurs?

- Emballez vos déchets alimentaires dans du papier journal, des sachets de pain ou des sacs biodégradables.
- Couvrez vos déchets alimentaires de bicarbonate de soude, de vinaigre ou de feuilles et autres déchets de jardins.
- Rincez régulièrement votre conteneur avec une solution de vinaigre et d'eau chaude.

Comment éviter les asticots?

- Emballez les déchets délicats (viande et poisson) en petite quantité.
- Saupoudrez vos déchets de sel ou de vinaigre

Comment éviter que les déchets ne collent dans le fond du conteneur?

Disposez quelques feuilles de papier journal froissées dans le fond du conteneur et emballez vos déchets alimentaires dans du papier journal, des sachets de pain ou des sacs biodégradables.

Votre conteneur restera plus propre et vous éviterez que la nourriture ne gèle et ne colle au conteneur en hiver.

Où dois-je ranger mon conteneur vert?

Évitez de laisser votre conteneur vert à l'extérieur. S'il ne vous est pas possible de le rentrer, placez-le à l'ombre.

A quelle fréquence dois-je sortir mon conteneur vert?

N'hésitez pas à présenter votre conteneur vert régulièrement en été (1 semaine sur 2 ou même chaque semaine en cas de forte chaleur). En hiver, vous pourrez attendre plus longtemps et ne sortir votre conteneur que lorsque ce dernier sera rempli.

Comment puis-je m'assurer qu'un sac est biodégradable?

Il doit être muni du logo "OK compost".



Pour toute information complémentaire contactez Intradel au 04 240 74 74 ou surfez sur www.intradel.be
Info sur le tri et le recyclage: www.fostplus.be

Guide de tri

Adoptez les gestes qui gagnent,

Visez la bonne poubelle

avec le bon déchet !





PMC

P Bouteilles et flacons en Plastique



M Emballages Métalliques



C Cartons à boissons



Intrus



Attention, à déposer dans le sac PMC:
• Emballages ménagers d'un volume ≤8 litres
• Bien vidés, bien égouttés ou bien raclés
• Emballages avec leur bouchon, de préférence aplatis
• **Remarque:** pas de bidons en plastique accrochés aux liens de fermeture du sac PMC



Papiers-cartons

Vides, propres et secs
Sans films plastiques



Ficelez vos papiers-cartons ou mettez-les dans des caisses en cartons bien fermées.



Intrus



Papiers gras



Déchets organiques

Déchets de cuisine



Petits déchets de jardin



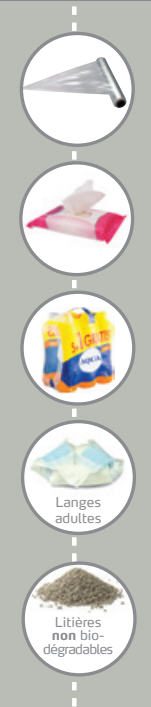
Autres déchets



40L - 140L - 240L



Intrus

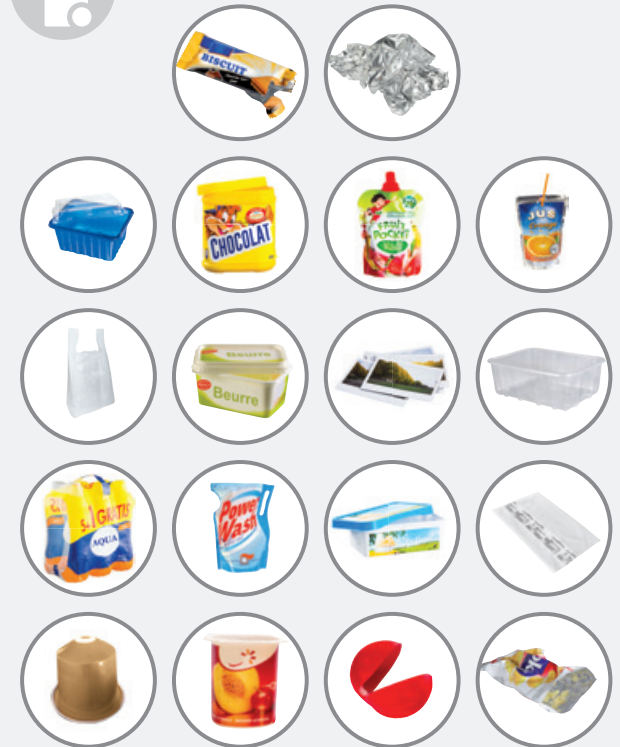


Langes adultes

Litières non bio-dégradables



Déchets résiduels



40L - 140L - 240L

Recyparcs

Attention, à déposer:

- Emballages d'insecticides, d'herbicides, d'anti-mousses, de raticides,...
- Emballages d'huiles de moteurs, de peintures, laques et vernis
- Emballages avec les pictogrammes suivants:



- Emballages avec bouchon de sécurité enfant:

